

CONFÉRENCE DE LA VIE

associative nantaise

Synthèse

Ma ville, mon quartier,
mes assos

2023

La 5^e édition de la conférence de la vie associative s'est déroulée, le samedi 18 novembre, au pôle associatif Désiré Colombe. Cette édition est venue questionner l'ancrage de la proximité dans l'activité associative ainsi que les leviers dont la Ville de Nantes et les associations disposent pour la favoriser. La conférence a rassemblé près de 200 personnes, membres d'associations nantaises et agents de la collectivité.

Déroulé de la matinée

Ouverture

Johanna Rolland, Maire de Nantes,
Mahaut Bertu, adjointe à la Maire de Nantes en charge de l'Égalité, la ville non sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative

Actualités et perspectives

- La nouvelle charte d'engagements mutuels entre la Ville de Nantes et les associations
- Le nouveau portail de demandes de subventions : Aiden

Conférence « Associations & Proximité »

Par Emmanuel Bioteau, Géographe, Professeur à l'Université d'Angers, Directeur de l'UMR Espaces et Sociétés

Échanges et témoignages

Quels sont les enjeux de la proximité dans le paysage associatif nantais ? Les différents échanges ont été animés par Pascal Massiot de Pop Média.

Ouverture

Johanna Rolland, Maire de Nantes, a ouvert la conférence de la vie associative en présentant le paysage associatif nantais et les grands axes de la politique publique de l'engagement citoyen et de la vie associative.

Plus d'un Nantais ou Nantaise sur quatre accorde du temps à la vie associative. « *Je crois à l'engagement associatif. Je sais le temps qu'il faut y passer, temps qui en fait gagner aux autres. Les associations sont des lieux où l'on partage des émotions, où certains trouvent refuge.* » La Ville de Nantes joue un rôle d'accompagnement des associations, et travaille également à leur émancipation. Les **9 000 associations nantaises regroupent 135 000 bénévoles**. Certaines associations ont regagné leurs effectifs d'avant la crise sanitaire, d'autres ont toujours des difficultés à retrouver leur niveau d'activité tel qu'il l'était avant le Covid.

La Ville de Nantes met **110 000 m² de locaux à disposition des associations, et consacre 27 millions d'euros à l'amélioration de ces locaux avant la fin de ce mandat**. Ces investissements changent le quotidien de milliers de personnes. La Locomotive, toute nouvelle maison de quartier, qui structure l'action socio-culturelle du grand quartier Erdre-Batignolles, était inaugurée en juin dernier. Un nouvel équipement associatif est en cours de construction dans le quartier du Coudray.

Les formes d'engagements associatifs sont d'une grande diversité. Il est essentiel de préserver l'égalité d'accès à la vie associative.

Les nouveaux terrains de football synthétiques de la plaine de jeux de la Marrière sont, par exemple, réservés aux équipes féminines. Cette démarche traduit l'ambition de Nantes d'être la première ville non sexiste de France. Nantes a également imaginé les assises des nouvelles solidarités pour lutter contre la précarité et l'isolement social.

Initiée en 2016, la **charte d'engagements mutuels**, signée entre la Ville et les associations, est emblématique de la démarche « Agir ensemble ». Depuis le lancement de la **plateforme du bénévolat**, début 2023, 900 bénévoles ont offert leurs services, 565 missions ont été enregistrées. Cette plateforme permet de mettre en relation associations et bénévoles et de fédérer les énergies.

Les services de livraison de repas à domicile aux personnes âgées sont aussi l'occasion de renforcer le lien social dans une grande ville où la lutte contre l'isolement est une priorité. Les cafés associatifs sont aussi d'importants lieux de partage. L'Insee indiquait récemment que 9,2 millions de Françaises et Français vivent sous le seuil de pauvreté. Les personnes qui poussent la porte d'un club ou d'une association, vivent souvent des difficultés quotidiennes et recherchent de la considération, de l'accompagnement, ils contribuent également au pacte associatif et républicain.

Mahaut Bertu, adjointe au Maire de Nantes, en charge de la vie associative, indique que la **conférence de la vie associative** est devenue un temps habituel de la relation entre la Ville et les associations, un temps de retour sur l'année qui vient de s'écouler. Elle regroupe aujourd'hui un spectre de plus en plus large d'associations, représentatives de leur diversité.



Actualités et perspectives

LA NOUVELLE CHARTE D'ENGAGEMENTS MUTUELS ENTRE LA VILLE DE NANTES ET LES ASSOCIATIONS

Bassem Asseh, 1^{er} adjoint au Maire de Nantes, en charge notamment du dialogue citoyen et de la proximité, Hervé Farcis, président de l'association Trait d'union, Alice-Lise Ceran, vice-présidente de l'association NOSIG, et Julien Guillard, chargé de projet Agir ensemble à la mairie de Nantes, présentent les principales nouveautés de la charte.

La charte d'engagements mutuels :

- **Définit l'ambition commune**, les valeurs, les principes, les objectifs communs pour les associations en conformité avec les principes humanistes et républicains.
- **Fait la promotion de la vie associative**, contribue à promouvoir la participation, et aspire à stimuler le bénévolat.
- **Rend visible** les besoins des associations, les projets associatifs, souligne leur rôle essentiel dans la vie de la cité. Elle permet de reconnaître les valeurs de l'autre et le bénéfice des partenariats.
- **Facilite la vie des associations**. Elle garantit la transparence de la vie associative, elle invite à réduire les impacts sur l'environnement, à promouvoir les pratiques inclusives et à agir contre les discriminations.
- **Simplifie les démarches administratives**, invite à désigner un référent par association, à partager des données entre associations et à trouver des financements.
- **Mutualise les compétences**, développe les réseaux associatifs, favorise les actions de soutien, accompagne les associations sur des projets éco-responsables.

Les associations jouent un rôle « d'amortisseur social ». Il est volontiers proclamé que la société serait de plus en plus individualiste, mais Nantes regroupe 9 000 associations qui permettent à nombre de personnes de se mettre en relation et de profiter de ces liens.

En bref

2017

1^{ère} charte d'engagements mutuels entre la Ville de Nantes et les associations nantaises

2021 – 2022

Évaluation de la charte par les associations et la Ville de Nantes

Décembre 2022

Lancement de la réécriture de la charte, lors de la conférence de la vie associative 2022

2023

Ateliers de travail

Février 2024

Nouvelle charte soumise à l'approbation du conseil municipal et du conseil d'administration du CCAS de la Ville de Nantes

Échanges avec la salle

Comment travaillez-vous sur les acquis des bénévoles ?
Comment peuvent-ils être valorisés dans un CV ?
Existe-t-il des rapprochements avec l'université pour avoir des validations de ces acquis ?

Thomas N'Dem de Civipedia

« Nous avons le passeport bénévole qui permet d'explicitier les compétences dans le cadre d'une mission bénévole. Ça ne permet pas d'avoir un diplôme national. Nous sommes en discussions avec les instances nationales pour obtenir une reconnaissance de ces acquis. »

Catherine Mils de France Bénévolat

« Nous sommes dans une démarche de valorisation des engagements et des savoir-faire associatifs dans la carrière professionnelle. Nous avons des échanges avec l'université de Nantes, et menons également un travail au niveau national. »

Mahaut Bertu

« Pour la refonte de la charte, j'ai participé à l'atelier sur la participation associative. Quand la charte sera votée, comment va-t-elle être communiquée ? Comment pourra-t-on l'évoquer avec les agents de la ville ? »

Nataliya Batarina de l'association Volya

Sur le contrat d'engagement républicain

« Je m'inscris dans les valeurs républicaines, dans les principes qui ont fondé notre République. Le contrat d'engagement républicain nous gêne. L'État nous demande de valider des éléments qui posent problème, sur des questions notamment de comportements d'adhérents. Nous engageons notre responsabilité en signant ce contrat. »

Christian Retailleau Président du Comité du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes

« La charte entre la Ville et les associations n'est pas de même nature que le contrat d'engagement républicain. Elle définit les modalités de participation de la Ville au côté des associations. On a vu que certains mobilisent le contrat d'engagement républicain pour contraindre les associations. Nous sommes particulièrement vigilants sur cette question. La charte d'engagements mutuels est un document de référence pour l'ensemble des agents de la collectivité. Elle sera mise à disposition dans l'ensemble des lieux de la collectivité ou ceux en lien avec elle. »

Mahaut Bertu



Le nouveau portail de demandes de subventions

La Ville de Nantes choisit de maintenir un soutien fort à la vie associative, notamment via les subventions de fonctionnement, tout en faisant moins d'appels à projet. Rien ne remplace des échanges « les yeux dans les yeux » pour expliquer facilement et précisément les projets.

Un portail unique de demandes de subventions sera lancé en ligne début 2025 afin de simplifier l'accès aux demandes de subvention, de faciliter la procédure et de répondre aux demandes de façon harmonisée. C'est un nouveau service : il sera toujours possible de faire une demande de subventions via le dépôt d'un dossier papier... c'est « une petite révolution » !

Les prochaines étapes

2025

Nouveau portail de demandes de subventions

ASSOCIATIONS & PROXIMITÉ

À quels lieux pensent spontanément les participantes et participants lorsqu'on évoque la vie associative et la proximité ?

- les maisons de quartier
- les pôles associatifs
- les centres socioculturels
- les tiers-lieux
- l'espace public
- le Solilab
- les Écossolies
- la Manu
- l'entredeux
- la Maison des associations
- les directions de quartier
- les lieux culturels, économiques
- la maison des sports
- la maison de l'Europe
- la maison de la mer
- Wattignies social club
- les forums
- les lieux à réinventer
- les cafés associatifs
- Écopôle
- les mairies annexes
- ...



« Les maisons de quartier sont des repères, des points d'accès pour celles et ceux qui veulent s'engager dans le monde associatif. Elles sont des lieux de proximité, des lieux qui fédèrent, qui sont en réseau entre elles, ce qui offre la possibilité de travailler à toutes les échelles. »

Johanna Rolland

« Nantes a la particularité de disposer d'une structure, le Cadran de la Ville de Nantes, qui accompagne au quotidien les associations quelles que soient leurs besoins et leurs problématiques. »

Mahaut Bertu

« La proximité se construit patiemment. La conférence est aussi un lieu d'échanges pour que les gens se rencontrent. **La Ville de Nantes a pris le parti d'avoir des locaux associatifs non seulement en centralité mais aussi dans les quartiers.** Une répartition pour répondre à des demandes qui ne sont pas les mêmes. Les jeunes filles des quartiers, par exemple, demandent des locaux en dehors des quartiers, alors que les garçons, eux, font plutôt le choix de rester dans les quartiers. Les parcs, et les jardins sont aussi des lieux d'actions sur l'espace public. »

Johanna Rolland

« Il existe, à Nantes, une mixité dans les équipements. On sait qu'un équipement tel que la Locomotive, aux Batignolles, fait venir des associations d'autres quartiers de la ville. Le centre LGBT est aussi un lieu qui profite à plusieurs associations. »

Mahaut Bertu

« Nous sommes enchantés de pouvoir créer de la proximité. Nantes est la ville du 1/4 d'heure. La proximité, c'est de la sociabilité, c'est être en lien avec d'autres habitants, et c'est aussi une manière de lutter contre l'isolement. La proximité permet l'ouverture, est une passerelle, participe de l'émancipation. Une personne, qui, par exemple, fréquente un café associatif de son quartier, va possiblement, au bout de quelques mois, participer à des activités associatives. On continue à tirer des enseignements de la crise sanitaire. Les Rendez-vous de l'Erdre ont retrouvé leurs niveaux de fréquentations d'avant la crise Covid. Mais certaines personnes n'ont, après le Covid, toujours pas retrouvé le chemin de l'extérieur. Il est essentiel de ne pas oublier ceux qui ne vont pas venir dans des associations. »

Johanna Rolland



CONFÉRENCE

« Quelle est la place, quelles sont les places des associations dans la fabrique du territoire ? »

Intervention d'Emmanuel Bioteau, Géographe, Professeur à l'Université d'Angers, Directeur de l'UMR Espaces et Sociétés

« La proximité, ça ne se décrète pas, ça se construit, ça se réinvente en permanence. Je n'ai rien à vous apprendre. Je ne vous apprendrai rien. On peut vouloir créer une association pour essayer de faire un peu bouger le quartier, ou parce que c'est un quartier magnifique... Bernard Pecquer, professeur à l'université de Grenoble Alpes au laboratoire Territoires, affirme, notamment, que personne n'a rien compris à la proximité. **La proximité est un merveilleux outil pour relier les personnes, en optimisant les relations pour qu'elles soient bénéfiques, pour produire plus.**

Il existe une école de la proximité qui prend en compte des aspects institutionnels, organisationnels et géographiques. On facilite la proximité pour faire partager des expériences. De nombreux lieux, différents, font sens dans cette idée de proximité. Ce peut être l'espace public, mais aussi la rivière. Mais il ne faut pas oublier qu'on a trop souvent pensé que réunir des gens dans un même lieu leur permettait de dialoguer. **Cette proximité physique ne construit pas forcément du lien. Le processus de proximité ne demande pas uniquement de réduire la distance.** La proximité s'inscrit dans différentes échelles, ce que montre, par exemple, l'étude parue dans l'Atlas social de la métropole nantaise : « *Quel « manger local » quand on s'approvisionne dans une AMAP nantaise ?* » Elle rend compte de la mise en place de lieux de sociabilité et de convivialité. Elle montre, notamment, qu'il y a moins de jardins en centre-ville, mais plus de capacités financières. Elle traduit également l'idée du consentement à se déplacer, à aller vers, à venir à la rencontre de, qui relève aussi d'une problématique sociale. Il est intéressant de s'interroger dans quelle mesure la vie associative invente les territoires de demain face aux crises successives (financière, climatique, sanitaire, démocratique) ? Il s'agit également de l'individualisation des besoins, de création d'intermédiations, de trouver un point de rencontre, un point commun, d'essayer de construire à partir de celui-ci.

Il faut aussi s'interroger sur la relation entre solidarité et proximité. Ma thèse portait sur les relations transfrontalières en Europe centrale à l'époque de la guerre en Yougoslavie. On se pose alors des questions sur la localisation de frontières, de ce que l'on fait avec des frontières, sur les capacités de travailler ensemble malgré les frontières...

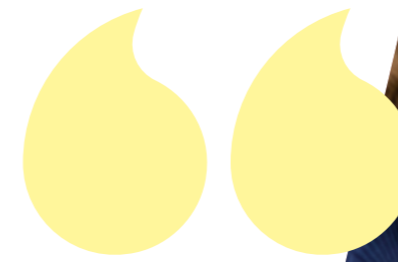
Ce n'est pas parce qu'on est dans la proximité qu'on est nécessairement dans la solidarité. **L'objectif, quand on devient membre d'une association, peut être d'améliorer son propre cadre de vie ou/et celui de l'autre.** Le processus de solidarité s'inscrit alors dans la proximité. Mais il existe aussi le risque de l'entre soi. Une carte de la distribution des micros crédits par le Crédit municipal de Nantes², via les centres communaux d'action sociale (CCAS), entre 2012 et 2021, constitue également un élément de compréhension de cette notion de proximité. L'intérêt supplémentaire d'une telle carte est également de visualiser, en creux, les lieux qui ne sont pas concernés par ces demandes des ménages touchés par le surendettement. Une expérimentation portant sur le chômage dans des secteurs en Alsace et dans le Maine-et-Loire, dotés de structures d'accompagnement identiques, permet de montrer quelles sont les zones où ces structures font défaut. Bernard Pecquer évoque la nature des liens et leur intensité. Peu importe l'intensité, l'essentiel est que le lien existe.

La notion de ville du 1/4 d'heure signifie que l'on fait tout en peu de temps, et que le temps gagné est alors consacré à sortir de chez soi.

La solidarité doit mettre en œuvre des moyens d'intégration. Le rôle des associations est de faire attention aux besoins. Certaines associations vont faire avec du « faire avec », du « faire ensemble », « faire commun » pour que cela ait du sens. Mais le « faire commun » peut être un processus long. 15 ans, c'est parfois du temps long. Un même sujet abordé avec 15 ans d'écart ne sera pas inscrit dans les mêmes contextes. Les associations sont des facteurs de proximité, de solidarités, de ressources matérielles, immatérielles, et cette proximité peut advenir même si l'association a des liens géographiques distendus. Les associations incarnent la démocratie au service du bien commun. Elles sont des instances d'interpellation, d'intermédiation, jouent un rôle d'ascenseur social. »

Emmanuel Bioteau, Géographe, Professeur à l'Université d'Angers, Directeur de l'UMR Espaces et Sociétés

1. Julien Noël, Sécou Omar Diédhiou et Christine Margetic, 2021 : « *Quel « manger local » quand on s'approvisionne dans une AMAP nantaise ?* », in F. Madoré, J. Rivière, C. Batardy, S. Charrier, S. Loret, Atlas Social de la métropole nantaise
2. creditmunicipal-nantes.fr



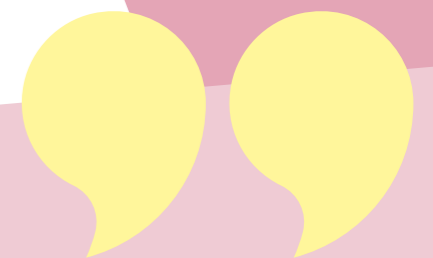
Échanges et témoignages

« L'Orpan est un lieu ressources où l'on met en lien les retraités. Nous sommes situés dans le centre-ville de Nantes, cours des Cinquante-Otages, mais nous ne disposons pas de lieu d'accueil spécifique. Nous passons d'un lieu associatif à un autre, à l'occasion de sorties, d'activités. Le théâtre universitaire, par exemple, qui n'était pas connu de nos adhérents, est un lieu de culture où l'on peut également partager un repas. »
Stéphanie Le Goff, chargée de développement territorial pour l'association des retraités nantais (Orpan)

« Avoir un lieu de vie partagé ne suffit pas. Ce qui fait sens, c'est le projet. Pendant la durée de fermeture des Haubans, en travaux à la suite d'un incendie criminel, nombre d'associations qui occupaient des locaux dans la maison de quartier, étaient relogées dans le quartier, étaient voisines de palier pour certaines, mais pour autant elles n'ont pas construit du « collectif ». Nous avons travaillé à un projet de fonctionnement pour avancer ensemble. Chaque projet est pensé pour intégrer les habitants, en se demandant comment il va rayonner avec, le cas échéant, des acteurs associatifs qui ne sont pas forcément du territoire. Dès sa réouverture, les habitants ont retrouvé le chemin de la maison des Haubans. Nous avons ouvert un espace pour développer la solidarité, proposer des services pour accompagner les gens au quotidien. »
Élise Fadet, directrice de la maison de quartier des Haubans à Malakoff

« Les lieux ne sont jamais que ce qu'on en fait. Je reprends une idée du philosophe, Étienne Helmer, auteur notamment d'Ici et là. Une philosophie des lieux : il n'y a pas de solidarité sans réciprocité. »
Emmanuel Bioteau

« Ce n'est pas parce que les lieux existent qu'il y a forcément de la proximité. Dans les maisons de quartier, aux Haubans et à la Locomotive, nous sommes sortis du modèle du bureau attribué à une association. Nous sommes dans une approche de bureau partagé. »
Mahaut Bertu



« Dans une période d'inflation, la collectivité est aussi dans une recherche d'économies et de rationalisation des moyens. Comment avoir dans un même lieu des associations qui ne rayonnent pas à la même échelle, qui n'occupent pas le même territoire ? Nous avons aménagé provisoirement l'ancien restaurant le Ripaillon, dans l'ancien centre commercial de Pirmil, en lieu de transition occupé par un collectif d'associations du quartier qui est ouvert à d'autres associations venues d'autres quartiers de la ville. »

Virginie Danneyrolle, directrice de la vie associative à la mairie de Nantes

« Nous menons un travail d'identification des lieux disponibles, avec l'ensemble des acteurs pour voir comment peut s'organiser la mutualisation des équipements. On doit tous s'emparer des enjeux de proximité, donner la possibilité à tous de s'engager, de proposer un projet. Nous sommes en cours de réflexion sur la manière d'écrire un projet de territoire. »

Émilie Bourdon, conseillère municipale déléguée au développement du sport au féminin, au plan handisport, culture et proximité

« Le temps passé à chercher des compétences est du temps perdu. Est-il possible de prévoir un outil de mutualisation des compétences de terrain ? »

Pascal Hild de la Cocotte solidaire

« Pour aller vers l'autre, il faut connaître sa langue. Comment disposer d'un « dictionnaire commun » avant de se rencontrer ? »

François Ancé du comité régional handisport

« Les associations peuvent, pour certaines, avoir des frontières psychologiques. Certains acteurs traversent les frontières mais d'autres hésitent à les franchir. »

Jérémy Lesure des Smooth

« La plateforme du bénévolat est un bon outil pour mettre en relation les besoins des associations et les personnes qui ont des compétences pour y répondre. Le Cadran propose l'ensemble des formations nécessaires pour faire fonctionner une association, pour monter en compétences, par exemple. On ne s'improvise pas employeur. »

Mahaut Bertu

« Sur ces questions de frontière et de langage. Il faut s'adapter selon le moment. Les institutions ne donnent ni l'espace ni le temps nécessaires pour faire la mise en dialogue alors qu'elles sont formées pour ça. Aller vers c'est aussi savoir accueillir. Nous construisons, mais les institutions ont aussi besoin des lieux pour se construire. Il y a aussi des frontières dans ce que l'on s'interdit, il faut donc avoir des lieux pour se rencontrer. »

Emmanuel Bioteau

« Créer du lien est-il toujours positif ? Comment trouver les mécanismes pour éviter que ce ne soit pas bien ? Comment ne pas tomber dans l'hypervigilance ? »

Thomas N'Dem de Civipedia

« Quartier prioritaire de la ville égal quartier pauvre ? Créer du lien, c'est donc reconnaître l'autre comme son égal. Quelles seront les fragilités liées à la construction de proximité ? »

« Comment parler de solidarité avec des personnes sortant de détention ? Avec celles qui passent la nuit dehors ? Qui se retrouvent entre elles, dans des lieux dont elles vont être chassées ? Comment parler de solidarité pour ces personnes ? »

Philippe Gouraud de l' ANVP

« Comment crée-t-on le lien ? Comment accueille-t-on les personnes ? Comment leur passe-t-on l'information ? À Bellevue, entre Saint-Herblain et Nantes, la ligne de tramway est un « mur de Berlin ». Il est difficile d'être informé si on ne va pas à la « pêche aux infos ». Le covid a quand même changé le monde. »

Patricia Prevot de Océan

« Les notions de territoire et de culture sont primordiales. Il est essentiel de connaître les liens anciens d'un territoire pour le transformer. »

Jacqueline Orioux de l'association pour le cadre de vie

« Il est dangereux de projeter sur des territoires des éléments de marketing. Nous faisons découvrir Angers à nos nouveaux étudiants, en leur disant « enfermez-vous à l'extérieur du bureau ». La connaissance du territoire est primordiale. »

Emmanuel Bioteau

« La collectivité doit aussi se reposer sur les collectifs pour accueillir. Certaines structures sont complémentaires. La Manu est, par exemple, un lieu qui permet de toucher un public âgé que le CCAS ne voit pas. »

Virginie Danneyrolle

« Nous avons longuement parlé avec les partenaires de la maison des Haubans pour savoir comment bien accueillir. Nous sommes arrivés à la conclusion que la fonction d'accueil doit être l'affaire de tous, même de celles et de ceux qui ne sont pas censés être dans cette fonction d'accueil. »

Élise Fadet

« Comment répondre à l'urgence d'un ancien détenu qui vient juste de sortir de prison ? L'accueil de ce public est à la croisée de plusieurs politiques publiques. Comment prendre en compte la priorité de l'urgence ? Comment repenser la solidarité dans le cadre des politiques publiques ? Il faut également être en contact avec les services de la Préfecture, notamment pour des questions de logement d'urgence, de mise à l'abri. Et même si parfois ce n'est pas de la compétence propre de la Ville, nous faisons en sorte de mettre les gens à l'abri. »

Mahaut Bertu

« Le bien commun ? Le commun ? Vaste réponse. Il faut juste veiller, regarder autour de soi. »

Emmanuel Bioteau

« Le travail sur la plateforme des demandes de subventions se poursuit. Le 5 décembre, se tiendra la journée mondiale du bénévolat, le 9 décembre, la Ville baptisera du nom de Samuel Paty, une allée aux abords de l'école Claire Bretécher, et le 12 avril se déroulera Ressourcez-vous, une journée de rencontres entre associations et services de la Ville, dédiée à l'accompagnement de la vie associative. »

Mahaut Bertu



VOUS VOULEZ AIDER ?



benevolat.nantes.fr

Trouvez la mission qui vous correspond
où vous voulez, quand vous pouvez !

Ma ville, mon quartier,
mes assos

ALL●NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr

